

Conseil d'établissement 2022-2023

Date : Lundi 20 mars 2023
Heure : 19 h
Endroit : Saint-Arsène, local bleu

Absences : Mme Marie-Pier.

Parents présents : François-Pierre Ménard
 Marie-Ève Bouchard
 Alexandre Caron-Morin

Bonne(s) nouvelle(s) : M. Yves présente l'historique des 3 dernières années, ce qui marque la fin de la pandémie.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres et aux parents présents. Mme Marie-Pier étant absente, Mme Hélène accepte de faire le secrétariat de la rencontre.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa Larouche QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-03-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2023</p>	<p>Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion. La correction de coquilles sera effectuée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina</p> <p>QUE le procès-verbal de février dernier soit adopté avec les ajustements.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-03-002]</p>	<p><i>Faire suivre le procès-verbal de février avec celui de mars aux membres.</i></p>
<p>4. Obligations pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du protocole gestion de crise et l'historique de soutien aux élèves (Mme Frédérique et M. Yves) • Organisation scolaire <ul style="list-style-type: none"> - Plan triennal 2023-2024 - Listes des écoles 2023-2024 - Actes d'établissement 2023-2024 	<p>Présentation d'un PowerPoint et rétrospective sur la pandémie.</p> <p>Présentation du protocole du CSS pour uniformiser les interventions.</p> <p>Pour le rapport de consultation concernant le projet de plan triennal 2023-2026, le conseil d'établissement est en accord avec le projet.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault</p> <p>QUE le plan triennal, l'acte d'établissement ainsi que la liste des écoles 2023-2024 soient adoptés tels quels.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2023-03-003]</p>	<p><i>Résolution à faire signer par la présidente.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Dérangements pédagogiques art. 87 • Utilisation des locaux art.93 • Évaluation en juin pour 4^e et 6^e années du Ministère • Utilisation des mesures pour accompagner nos élèves 	<p>Activité cabane à sucre le jeudi 23 mars à Saint-Arsène.</p> <p>L'école de la vue viendra rencontrer les élèves du préscolaire à Saint-Arsène. Lors de leur passage, ils s'installeront dans la bibliothèque de l'école.</p> <p>M. Pierre Dionne offrira du parascolaire de soccer aux élèves de 4^e-5^e et 6^e années de Cacouna ainsi qu'à ceux de 2^e et 3^e années de Saint-Arsène.</p> <p>Un document a été remis aux membres avec les dates et les informations nécessaires.</p> <p>M. Yves explique, qu'il est de la responsabilité de la direction d'investir les budgets pour répondre aux besoins et de fermer les budgets à 0\$.</p> <p>Le budget a été utilisé afin de défrayer les coûts excédents dus aux salaires des T.E.S., psychoéducateurs et intervenants externes (M. Robillard).</p>	
<p>5. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement (volet2) • Municipalité de St-Arsène pour un sondage (Mme 	<p>Un document avec hyperliens est présenté aux membres.</p> <p>Le parc de jeu à proximité de la cour d'école est désuet. La municipalité envisage des investissements. Il nous demande notre collaboration pour aménager ensemble nos espaces</p>	<p><i>Partage du document aux membres par courriel.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>Sophie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service de garde • Formule nouvelle pour le calendrier du mois • Projet de cirque 	<p>récréatifs. Mme Sophie est la déléguée pour représenter notre école sur le comité des Loisirs.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Dubé</p> <p>Que nous puissions diffuser aux parents de St-Arsène le sondage</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-03-004</p> <p>Départ de deux éducatrices au service de garde de Saint-Arsène.</p> <p>Un ajustement des ratios a été effectué.</p> <p>Il y aura une analyse des repas chauds pour 2023-2024 et nous constatons un besoin de collations dans la journée.</p> <p>Une nouvelle formule est mise en place. Plusieurs envois seront effectués au lieu d'un seul et les informations seront aussi partagés sur la page Facebook de l'école. Les membres sont en accord.</p> <p>Un reportage du CSS sera diffusé à la fin mai début juin en collaboration avec les jeux du Québec.</p>	
<p>6. La parole aux membres</p>	<p>Mme Valérie, présidente, informe les membres que certains parents sont inquiets. M. Yves explique aux parents la situation et ceux-ci comprennent maintenant mieux que ce n'est pas une punition, mais une protection et que l'étape 1 est de communiquer avec la titulaire.</p> <p>M. François-Pierre Ménard, psychologue à la retraite, s'offre comme bénévole pour un service ponctuel de soutien (personnel et parent).</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7. Information	La remise des billets pour le souper de la fondation.	
8. Comité de parents	À venir en avril.	
9. Conseil d'administration 2022-2023	À venir en avril.	
10. CCSÉHDAA	Aucune correspondance	
11. Correspondance	Aucune correspondance	
12. Questions de l'assemblée	Aucune question	
13. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Poirier QUE l'assemblée soit levée 9 h 30.</p> <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-03-005]</p>	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur décembre